

Sommaire minuté et notes

Webinaire autour des protocoles sanitaires de déconfinement des lieux de musiques actuelles 7 mai 2020

2'13 : Stiff : Rappel du contexte

La FEDELIMA participe à un groupe de travail sur le déconfinement au sein du CNM, mardi dernier dernière réunion. Monsieur BECHON, d'Audiens était présent. Rapport pour que le gouvernement sorte du silence. Audiens satisfait car le gouvernement a ensuite réagi. L'idée était aussi de mettre en place les conditions de capacité sanitaire. Il explique que le rapport est d'accord avec ce que préconise l'État sauf en ce qui concerne les tests sérologiques.

Trois grands points à respecter en conclusion :

- la distanciation physique,
- les masques obligatoires quand pas distanciation garantie
- Si pas possible, déconfinement reporté

Il y a aussi le CNPS qui travaille sur un cadre global qui va marquer les recommandations (envoyées par mail). Deux espaces dans lequel la FEDELIMA travaille avec le SMA et l'UFISC.

Aujourd'hui, idée peut-être de travailler sur les spécificités des lieux de musiques actuelles en mettant en exergue les capacités (ou pas) à respecter les recommandations. Si pas possible, quelles recommandations on peut faire. L'UFISC, dont la FEDELIMA et le SMA sont membres, sont au CNPS et nous permettent d'avoir un point d'appui pour faire passer des préconisations sur le cadre global.

Mardi 12 mai, essayer de travailler un cadre global de préconisation.

Premier niveau :

- Déconfinement du 11 mai
- Autre niveau jusqu'en septembre, en interne avec les équipes, mais aussi possibilité de reprendre des activités réduites. – sans parler d'un accueil public large
- À partir de septembre – une ouverture un peu plus large que les 10 personnes

L'UFISC souhaite que les responsabilités soient clarifiées. Date pour l'accueil public. Que l'autorisation soit bien définie par l'Etat, ou au moins par le préfet. Question des coûts économiques pour la mise en place de ces dispositifs.

Jusqu'à mardi possibilité de faire des amendements sur les fiches. Ensuite, travail sur les recommandations liées à nos spécificités (jauge debout par exemple).

Le ministère de la Culture (DGCA), souhaiterait que les lieux soient réouverts dans la mesure du possible.

12'15 : REDITEC

Depuis quelques années REDITEC tisse des liens avec la FEDELIMA, participe aux rencontres techniques, RAFFUT... Reditec c'est l'Association de directions techniques, ouverte à tous les responsables techniques (260 adhérents) et toutes les disciplines artistiques.

Plus d'une centaine de publications des membres qui partagent de la ressource, des documents-cadres glanés un peu partout et partage d'adhérents qui donnent leur document unique et plan de prévention des risques.

GT, réunion hebdomadaire. Document-cadre sur le plan de retour à l'activité découpé en phasage de reprise d'activités pour l'ensemble des secteurs.

Le but est d'amender ces fiches pour alimenter d'une manière générale. Rapprochement avec le SYNDEAC et le CNFPT et quelques contacts extra nationaux avec une association en Belgique et en Espagne. Ils observent que dans les groupes régionaux au sein de REDITEC, il y a beaucoup de personnes qui se retrouvent isolées dans leur lieu (les non adhérents).

Ils réfléchissent à ouvrir leur espace dédié (LE FOYER) aux non-adhérents pour ouvrir le partage plus largement.

19'07 : Intervention de Ludovic – Café Charbon

Qu'est-ce que l'on veut ou l'on ne veut pas ? Aujourd'hui on est réuni avec des directeurs et responsables techniques.

Qu'est-ce qui est philosophiquement acceptable ? Cette reprise ne peut s'envisager sans la faisabilité technique.

Point de vigilance sur notre responsabilité pénale. Certains seront capables d'ouvrir et d'autres pas.

Point de vigilance sur les captations : ne pas se jeter dans la gueule des loups sur ces modes de diffusion/captations. Notamment, car les grandes plateformes peuvent nous déshabiller du sens que l'on met à nos activités. Ces grands opérateurs profitent de cette crise. Dans le cinéma, certains rachètent des studios. Attention à que ça ne s'applique pas dans le spectacle vivant. Il faut réfléchir à des positions communes au sein de la fédération, dans le respect de la diversité.

Nos travaux seront certes sur des points techniques, mais doivent tenir compte de ces points de vigilance !

Est-ce que certains ont déjà réfléchi à mettre en place un scénario ou protocole de déconfinement ?

28'22 : Isabelle – Victoire 2, concernant les distances dans les studios >

Ok, il y a un périmètre de 4m² pour les communs. Dans le cadre d'une pratique instrumentale (chanteur ou batteur), ils sont à l'origine de propagation de gouttelettes (contrairement aux personnes derrière un bureau). Est-ce qu'il y a des distances plus importantes qui sont mises en place ? Le Pr Bricaire parle plutôt d'1,5m autour des artistes.

Réactions sur le tchat :

Vincent – Le Moloco > est-ce que la résidence implique vraiment du public ?

Antonin – Le Temps Machine > Non, pas de public, mais les artistes sont des tiers

Sylvain – Le Grand Mix > Quid des visites de petits groupes lors de résidences (groupe inférieur à 10, avec distanciation) ?

Mickael - Le Bastion > sur les 1m de distance : ça implique 1pers/4m² d'après le protocole du gvt..je me trompe?

Thomas – Emmetrop > non, c'est bien ça, pour respecter ce 1m de pourtour il faut 4m²/personne 4m² pour un batteur ou un musicien qui "se donne" est-ce la bonne distance ?

Les 4M² sont aussi à prendre en compte sur le plateau pour les musiciens et c'est 4m² de surface résiduelle et non la surface totale de l'espace

Vincent – Le Sax > Et c'est 4m² de surface résiduelle et non la surface totale de l'espace

Tu prends la surface totale de ton espace moins les meubles, bornes d'accueil, bureaux, amplis, batterie....

Thomas – Emmetrop > surface utilisée à recalculer à chaque fois ?

Vincent – Le Sax > oui, à chaque changement de config

Aurélien – Les 4Ecluses > Pour répondre à Isabelle, c'est vrai que le Pr Bricaire parle plutôt d'1,5m autour des artistes

29'51 : Antonin – Le Temps Machine, concernant les studios de répétition >

Ils font partie de l'ERP clos, et tant qu'il est clos les studios ne pourront pas rouvrir selon la Métropole. Idem pour l'utilisation de plateau lors du filage. L'artiste est considéré comme un tiers extérieur. Donc pas possible actuellement. Quid des studios excentrés (pas de l'ERP ?)

Réactions sur le tchat :

Fish – La Cartonnerie > Les artistes sont pourtant des salariés. Comme ton prestataire ménage, etc.

Chloé – La Cave aux Poètes > Pas rapport à ce qu'a dit Antonin, les artistes sont-ils considérés comme des tiers s'ils ont signé un contrat de travail, les rendant salariés de la structure?

Fish – La Cartonnerie > Si c'est une prod qui les paye il faudrait croiser les DUERP.

32'21 : Sylvain – Le Grand Mix, concernant les résidences >

Au Grand Mix, à partir de début juin ils souhaitent faire des résidences sous principes que les artistes sont des salariés de la structure. Donc ils devraient pouvoir accéder au lieu au même titre que les autres salariés.

33'30 : Antonin – Le Temps Machine >

La métropole part du principe (dans lequel ils se protègent) que pour eux les artistes sont des tiers extérieurs à la structure

34'14 : Vincent – Le Sax sur les mesures qu'ils commencent à envisager >

Retour des salariés, lundi 1^{er} juin avec des opérations de maintenance pour rouvrir en septembre. Concernant les studios, ils vont mettre en place un créneau, par jour, par studio et les groupes ne vont pas se croiser. Formation des musiciens à la fermeture des studios, pour pas qu'un régisseur ne doive y aller. La désinfection se fera le lendemain matin par une équipe de nettoyage, après avoir laissé le studio ouvert le soir (fader de la console, potar des amplis et un minimum de matériel sera laissé à dispo des musiciens). Ils vont encourager les chanteurs à acheter leur propre micro à des tarifs préférentiels car ce sont des nids de microbes.

Pour les résidences, il y a aussi les questions qui concernant le montage, démontage, les consoles, projecteurs, micros, câbles qui sont manipulés. Donc, ils ne sont pas encore en mesure de garantir la sécurité.

37'30 : Richard – RODIA, leurs questionnements >

La méconnaissance du virus est selon lui le problème le plus important. Au final, on a très peu d'information, rien n'est clair. On n'est même pas sûr de la manière dont se transmet le virus homme – objet – homme. Pour être prudent, ils veulent laisser un maximum de temps entre les résidences (entre le montage des plateaux, la résidence puis le démontage). Laisser plusieurs jours après les démontages par exemple. Il a commencé à travailler sur ce sujet et sont prêts à partager Est-ce que les artistes mangent dans les locaux ? Est-ce qu'on accepte les plans de feu ? Plus on creuse, plus on s'y perd car ce n'est pas notre métier !

Réactions sur le tchat :

Benjamin – L'échonova > Pour protéger les consoles des studios, notre régisseur studio imagine une cellophane changeable à chaque session (comme sur les CB de super marché)

Vincent – Le Sax > Question de garder la même équipe pour le montage, l'exploit et le démontage ? Si oui arrive-t-il à respecter ?

Pascal – Noumatrouff > Les protocoles de désinfection sont très compliqués à mettre en œuvre, on n'est pas des entreprises de désinfection...

Stiff – FEDELIMA > Rapport Bricaire: si distanciation sociale pas possible (ex techniciens) alors masque obligatoire

Clément – Astrolabe > Les préconisations tendent d'abord vers la distanciation avant l'utilisation de masque qui n'est que le dernier niveau de protection

Jean-Phi – Le CEM > Port du masque obligatoire, lavage des mains régulier, port de gant jetable nitrile lavable au gel sur les conseils d'un médecin

Aurélien – Les 4Ecluses > Un médecin me dit que les gants sont pires que mieux, rien ne vaut un lavage de main régulier

42'37 : Mickaël – Le Bastion concernant la répétition >

Se pose la question de l'ouverture partielle de la répétition début juin. Mais ils se posent beaucoup de questions techniques liées à l'architecture du lieu. Beaucoup de protocoles ont été partagés sur la liste « répétition » de la FEDELIMA. Il faudrait se les partager pour partir d'une base commune.

44'30 : Fish – La Cartonnerie concernant la répétition >

Ils partent du principe que c'est impossible distancer les gens / les groupes. Trois studios sur six ouverts en rotation. Un seul groupe par studio, par jour. Matériel nettoyé par des professionnels après chaque répétition.

Un studio par groupe, pour les groupes conventionnés qui doivent gérer des urgences (enregistrement, etc.). Financièrement, cela implique des coûts importants, mais dans un premier temps, ils préfèrent faire le travail de nettoyage par des professionnels car ils ne maîtrisent pas les produits.

Réactions sur le tchat :

Peyot – La Tannerie > Nous, on prévoit que des résidences son, pas de lumières et plutôt axées sur du local en petites formes (duo/trio)

Jean-Phi – Le CEM > Réouverture de la formation pro dès lundi avec TP dans la salle. Prévision de réouvertures des studios de répétitions dans 3 semaines environ.

Stéphane – L'Empreinte > c'est une vraie problématique la répétition à l'Empreinte : on sera en mesure d'accepter 5 groupes par semaine au lieu des 35/40 habituels... ça rentre en ligne de compte

46'56 : Thierry & Nico – Le Fil, concernant les mesures qu'ils envisagent >

Selon eux, ils ont la responsabilité d'accueillir les artistes. Selon, eux retour à la vie normale le plus rapidement possible. Ils vont ensuite essayer de rouvrir leur terrasse pour s'impliquer sur actions sociales.

Ils ont élaboré une fiche protocole pour que les salariés qui travaillent sur place.

Trois artistes par jour sur scène à partir de juin pour les filmer, commande de la ville. Tant qu'ils n'ont pas trouvé les solutions, ils ne le feront pas bien sûr.

Sur le bar, ils commencent à imaginer que les gens viennent avec leur verre. Service à table.

Priorité : retour à l'action. Mai : retour des salariés pour ceux qui le veulent. Dès juin, retour à la résidence, faire du live en streaming. Puis, quand ce sera possible, ouverture du bar. Pour septembre, peut être un concert sous forme cabaret.

Réactions sur le tchat :

Garance – Le Périscope > En effet, il y a toute une question de la santé mentale des musiciens ! L'importance qu'ils puissent aussi reprendre le travail...

Nicolas – Stereolux > Pour ceux qui ont un parc de micro important, la mise quarantaine est envisageable, il me semble...

Antonin – Temps Machine > La grille d'un micro laissant passer l'aire largement (en même temps c'est le but) les capsules sont sans doute porteuses de risque. Du coup le chargement de capsule n'est-il pas inutile?

Jean-Phi – Le CEM > Vu avec un médecin chanteur. Pas de bonnette. Film cellophane ou sac congélation sur le micro. Nous allons développer une protection en plexi flexible devant chaque micro le même genre que ceux utilisés lors d'un enregistrement.

Maxime – La Souris Verte > On a étudié le film étirable, les problèmes de contamination restent identiques. Gros travail de désinfection à faire tous les jours

Fred – La Belle Electrique > Sur les studios, la question écologique peut se poser si on doit utiliser 1/2 litre de javel pour 4 musiciens et à chaque répétition ?

Thomas – Emmetrop > Non par 1/2l de javel ! 10 cl/l

54'45 : Aurélien - 4Ecluses, concernant sur les mesures qu'ils envisagent >

Première étape : retour des équipes au bureau puis réouverture des studios et reprise de la résidence. Médecin dans son conseil d'administration. Les avis divergent d'un médecin à l'autre. Selon le médecin, la première préconisation c'est qu'il faut absolument sensibiliser les gens, c'est la priorité. S'ils ont de la fièvre ou le moindre soupçon, ils doivent rester chez eux et ne pas bouger.

Deuxième préconisation : le lavage des mains le plus régulier possible et surtout bien savoir le faire ! Fournir aussi de la crème pour les mains, car il faut absolument réhydrater les mains.

Dans des situations de proximité : port du masque obligatoire.

Autre préconisation : faire intervenir un médecin du travail pour former aux gestes barrières et déculpabiliser les gens. Faire du max que l'on peut.

Très compliqué d'aérer les studios car très hermétiques. A priori, il faut aussi nettoyer les murs en plus du sol... Donc pour le moment pas de décision prise, mais très compliqué. Pareil pour les résidences.

Il faut mettre en place le maximum de choses pour pas qu'il y ait plus de risques chez nous que chez les autres.

Selon la médecine, les lampes UV ne fonctionnent pas du tout ! Sur les produits de lavage, il y a plusieurs normes. Il y a des produits bactéricides qui ne tuent pas forcément le virus. Il faut compléter avec des virucides qui ne sont plus disponibles ou alors très chers. Comment s'approvisionner avant d'ouvrir ?

Comment prévoir le temps de présence de ses salariés ? Ils vont maintenir une grosse part de télétravail, mais avec des horaires décalés (matin plus tôt / soir plus tard). Tout cela est fait sur la base du volontariat.

Réactions sur le tchat :

Vincent – Le Sax > A priori le Covid ne survit pas aux produits d'entretien courants. Sa couche externe de lipide se dissout au contact d'un simple savon

Mickaël – Le Bastion > Point nettoyage source protocole national : Pour nettoyer les surfaces, il conviendra d'utiliser des produits contenant un tensioactif (solubilisant les lipides) présent dans les savons, les dégraissants, les détergents et les détachants. Outre son activité de dégraissage des surfaces, le tensioactif va également dégrader les lipides de l'enveloppe du virus SRAS-CoV-2 et ainsi l'inactiver. Une désinfection visant le SRAS-CoV-2 est réalisée avec un produit répondant à la norme virucide (NF EN 14476 juillet 2019)

1h03'41 : Sylvain – Le Grand Mix, concernant les rassemblements >

Est-ce qu'on a des infos sur les rassemblements de plus de 10 personnes ?

1h04'44 : Il est prévu que le gouvernement réexamine le rassemblement à plus de 10 personnes dès le 2 juin

1h05'10 : Aurélie - SMA >

Le SMA sera au CNPS mardi matin et va devoir avancer sur le guide de déconfinement et faire leurs retours. Pas d'accord avec le rapport d'Audiens car aucun syndicat a été interrogé.

L'idée c'est qu'il y ait un chapeau très global/commun sur le champ de spectacle puis une déclinaison par secteur (jauge debout pour les MA...). Le SMA demande la confirmation du fait ne pas reprendre des concerts avec cette norme d'une personne pour 4m², etc. Même si c'était jouable, est-ce qu'on est d'accord pour refuser de reprendre les concerts avec ces normes car ça ne colle pas à ce que l'on défend ? Aurélie, indique que de réaliser des concerts c'est juste un contre sens au regard de nos activités de diffusion que ce soit d'un point de vue sanitaire, social ou économique.... Rouvrir les lieux pour les studios et les résidences, faire des concerts dehors, mais pas on refuse de faire de la diffusion classique.

Tant qu'on ne peut pas rouvrir, les lieux peuvent bénéficier de l'activité partielle.

Réactions sur le tchat :

Sentiment partagé par l'ensemble des participants qui sont d'accord sur la fait de ne pas reprendre la diffusion classique avec ces normes.

Mathilde – Jazz à Poitiers > oui, avec la possibilité d'inventer des nouvelles petites formes en complément (#unepenséepourlesmusiquesimprovisées)

Aurélien – Le Cabaret Aléatoire > Oui et avec un agenda de réouverture

Sylvain – Le Grand Mix > Tant qu'on ne pourra pas rouvrir... C'est ça le problème non? À partir de quel moment le ministère va déclarer que l'on peut ouvrir?

Vincent – La Poudrière > Oui tout à fait Aurélie. Par contre, il faudra inciter pour la responsabilité. Nos locaux sont mis à dispo par la mairie, on m'a dit qu'il n'y avait pas de décret du maire pour la fermeture (locaux de répétition), donc si on rouvre c'est à nos risques et périls...Pour les concerts, le décret leur permet de dédouaner.

1h13'17 : Thierry – Antipode, concernant la position des acteurs rennais sur la reprise d'activités >

Sylvie Robert doit faire un rapport fin mai, pour un PLF 3 (projet de loi de finances rectificatif) et préparation du prochain PLF. Une vingtaine d'acteurs rennais se sont réunis. Pas de reprise d'activité

avant l'été, et période transitoire entre septembre et décembre (pas de lancement de saison, pas d'abonnement à l'année, pas de communication papier sur cette période de septembre à décembre). Reprise qui aurait du sens s'il n'y a pas de contraintes trop fortes.

Question de la responsabilité : un des tests grandeur nature sera la réouverture des écoles pour voir ce qui est efficace ou pas, tenable ou pas.

En résumé, pas de précipitation, pas forcément d'ouvertures d'activités avant l'été, une reprise en septembre sous un mode alternatif.

Ils ont demandé le fait de distinguer clairement la notion d'ERP et d'ERT. Aujourd'hui ils sont uniquement considérés comme ERP donc toute activité est impossible.

1h17'48 : Antonin – Le Temps Machine, concernant la programmation >

La programmatrice leur a fait des retours. Les groupes reportés sur la rentrée annulent et souhaitent être reportés en 2021.

Réactions sur le tchat :

Christophe – La Coopérative de Mai > Oui, chez nous aussi après un premier report pour la fin 2020, on re-reporte en 2021

Peyot – La Tannerie > Nous on est en train de préparer le report des reports déjà programmés fin 2020 sur 2021

Mathias – Le Chabada > Pareil plus de mise en vente et d'annonce de nouveau concert au Chabada. On travaille déjà à des reports de reports en 2021.

Vincent – La Poudrière > A la Poudrière, nous avons donné notre accord pour 1 mise en vente que nous avons décidé de maintenir en accord avec l'artiste et le tourneur. Le reste est en « hors ligne » et tout est à l'arrêt

1h18'03 : Pierre – Espace Django, concernant la prise de contact direct auprès de la préfecture, ville...>

Depuis plusieurs années, projets hors les murs. Ils ont contacté la Préfecture, ville de Strasbourg et bailleurs sociaux qui leur ont donné l'autorisation pour poursuivre ces projets. Réflexion sur la manière de sécuriser cela le plus possible.

1h19'14 : Samuel – La Cordonnerie, concernant l'EAC >

Sur la question de l'EAC. Une plateforme devrait être mise en place entre les écoles et les intermittents selon Macron. Quelle est la place des lieux dans ce fonctionnement ? Être vigilant pour mettre bien en avant que l'EAC fait partie de nos missions générales.

1h21'14 : Jeff – SMAC 07, concernant l'EAC >

Ils essaient de maintenir l'EAC même en période de confinement en faisant des choses en ligne. Pour le moment, impossible de retourner à l'école. Pas d'autorisation de sortie non plus. Pas de sortie scolaire, donc question de l'EAC est assez invraisemblable.

1h23'08 : Didier – Krakatoa, concernant leurs questionnements, réflexions générales >

Très interrogatif quant à une éventuelle reprise. Les cadres ne sont pas clairs : qui serait compétant pour valider une reprise ?

Lorsqu'il regarde les fiches sanitaires, cela semble très difficile à mettre en place.

Pour le moment, on se creuse la tête pour trouver des idées, mais on ne sait même pas qui peut les valider. Tant qu'il n'y a pas de cadre, ils ne mettront pas de protocole en place au Krakatoa. Il faut que collectivement, on réagisse là-dessus pour demander au gouvernement d'être plus clair.

Réactions sur le tchat :

Ludovic – Café Charbon > D'où l'importance d'une position commune sur cette question pour le porter plus haut !

Clément – Astrolabe > Et les problèmes qui s'annoncent de cohérence entre les différentes normes à venir avec celles de sécurité et de sureté. Un sujet complémentaire à l'atelier des dernières rencontres.

Garance – Le Périscope > On a croisé quelques-uns de nos musiciens « résidents » et qui ne vont pas bien avec le manque de vision pour la suite. Nous avons vu passer cette phrase : on pourra mettre les barmen en chômage partiel sauf si les bars sont utilisés en interne. Question, peut on utiliser les bars en interne pour nos musiciens notamment, faire des moments d'échanges ?

1h32'30 : Stéphane - 6MIC, concernant leurs réflexions générales >

Pas de réouverture en mode dégradé à mon sens, d'où le fait de demander la séparation entre l'ERP de type L et les studios de répétitions.

1h36'30 : Aurélien – Cabaret Aléatoire, concernant la rédaction d'un cadre et d'un agenda >

Sur la question de la diffusion, il y a un problème de cadre. Quand est-ce qu'il va être donné ? Il y a aussi un problème d'agenda. Le report peut créer une bulle. Incapacité de remboursement car les dates ne vont plus pouvoir se faire.

Il faut définir un cadre et un agenda afin qu'il soit possible de prendre des décisions sur la question centrale de la diffusion et le reste de l'activité

Réactions sur le tchat :

JC - Tamanoir > Attention au sujet des reports de reports à ne pas planter les petits producteurs/tourneurs ! Privilégier une clause de solidarité d'acompte non remboursable en cas d'annulation, plutôt qu'une clause Covid d'annulation de force majeure !

Fred – La Belle Electrique > « Privilégier une clause de solidarité d'acompte non remboursable en cas d'annulation, plutôt qu'une clause Covid d'annulation de force majeure ! » Perso j'ai pas les moyens. Et ça dépendrait vraiment de ceux avec qui on bosse quand même ?

Nicolas – Stereolux > La seule chose qui me semble envisageable (non sans contrainte) c'est de favoriser la mise en place de résidence et de répétition... maintenir au chaud la création et les répertoires, c'est déjà pas mal...

Nicolas - Stereolux > Je suis d'accord Aurélien, un danger serait de placer en otage le public... par des non capacité de remboursement...

Thierry & Nico – Le Fil > Le report c'est remettre à plus tard l'annulation et les négos avec les prods vont être sévères. Prenons une position commune, discuter avec le prodiss sur un minimum d'indemnisation et une répartition entre petits et grands artistes

Aurélien – 4Ecluses > Pour moi ce qu'il faut demander ce n'est pas un agenda de réouverture, c'est une officialisation de notre fermeture avec une date butoir lointaine (Janvier ?) et quitte à revenir dessus si la situation s'améliore.

Sylvain – Le Grand Mix > Dans le décompte, il ne faut pas oublier les autres secteurs impactés par le manque de nos activités: hôtels, loueurs de véhicules etc.

1h42'08 : François – L'Épicerie Moderne, concernant les protocoles >

Il faut remettre les gens au travail, mais apparemment le gouvernement a du mal à prendre des décisions pour que les gens se remettent à vivre. On dirait que le premier droit c'est celui de bosser et pas celui de revivre !

Réaction sur le tchat :

Jc – Tamanoir > Suite au propos de François, il faut juste affirmer que ce qu'on nous demande de faire: On ne peut et ne sait pas le faire. Ce n'est pas notre métier. Bref ne pas accepter l'inacceptable !

1h44'32 : Didier– Krakatoa, concernant la responsabilité >

Il y a des responsabilités légales : il faut dire qui peut trancher là-dessus. Il y a aussi des responsabilités morales : vu qu'il est quasi impossible de reprendre, on met en danger les gens. Tout reste vraiment extrêmement flou.

Réactions sur le tchat :

Thierry – Le Fil > Oui Didier, mais sans aucune reprise même en jauges confinées, la plupart des tourneurs indés ne tiendront pas l'année, encore moins les émergents ...

Mickaël – Le Bastion > « Les Sénateurs ont unanimement voté en faveur de la protection des élus locaux, associatifs et entrepreneurs afin que leur responsabilité pénale soit limitée face au risque du Covid-19, dont ils n'ont pas la maîtrise. Les entrepreneurs, en particulier des TPE et PME, sont en effet inquiets de voir leur responsabilité pénale engagée, ce qui serait un frein à leur mobilisation pour accélérer la reprise économique. »

1h46'36 : Stiff – FEDELIMA, concernant l'appréciation du terme réouverture >

Lorsqu'on parle de réouverture, il faut faire attention. La DGCA entend réouverture par réouverture globale. Il faudra être très vigilant et être précis sur ce qu'on entend par réouverture.

1h47'41 : Fish - La Cartonnerie, concernant le DUER >

Un point très casse-gueule dans le DUER. Ne surtout pas mentionner le risque biologique. Il faut mentionner un risque d'épidémie.

Réactions sur le tchat :

Gilles - Passagers du Zinc > Et si l'on faisait bosser une structure de prévention pour nous rédiger une annexe COVID pour nos DUER et sur un modèle fonctionnel de plan de prévention des risques. ?

Delphine - Rock & Chanson > Il nous tarde tous de reprendre, pour nous, pour nos adhérents, pour les publics avec lesquels nous travaillons, mais on se rend compte que cela pose tellement de questions : les gestes barrières oui, mais la surenchère d'équipements jetables catastrophiques d'un point de vue écologique et financier sans compter parfois juste l'impossibilité de le faire , la reprise d'une activité de diffusion, de répétition, de transmission, de médiation oui, mais avec de telles contraintes que nous ne pourrions retrouver ni les recettes, ni le fonctionnement, ni les rapports humains d'avant... bref... Pour une année blanche de nos lieux afin d'être rassurés sur la pérennité de nos structures et ensuite nous serons agiles comme nous l'avons toujours été.

Aurélien - 4Ecluses > Dans les docs, il est question de former les salariés aux normes d'hygiène, il faut qu'il soit précisé si c'est de la formation pro ou de l'informel en interne

1h48'31 : Benoit – L'Autre Canal, concernant la responsabilité >

Il faut rouvrir pour permettre la création. Il faut réfléchir à comment mettre cela en place. Nos décisions, propositions seront les bonnes tant que nous n'aurons pas d'autres directives.

1h50'25 : Stiff – FEDELIMA, synthèse >

Report au CNPS d'un premier discours mardi matin.

Le travail ensuite est de rédiger un protocole dédié aux MA en étant force de proposition.

Il faut qu'on propose un cadre.

La FEDELIMA participe aussi à une concertation avec d'autres fédérations nationales. Tous les lundis matin, des réunions ont lieu avec le délégué adjoint musiques, temps sur lesquels on peut faire remonter aussi des propositions.

Réactions sur le tchat :

Stéphane – 6MIC > Sur le portage politique et concernant le PLFR, à mon sens c'est le moment de demander: d'abroger et rendre sans objet le « c » de l'article 281 quater du code général des impôts. Modifier le e) de l'article 1464A du CGI en enlevant la mention en gras :

e) les théâtres de marionnettes, les cabarets artistiques, les café-concerts, les music-halls et cirques à l'exclusion des établissements où il est d'usage de consommer pendant les séances

Arnaud – EMB > Pour rebondir que ce que dit Stiff, la suite, l'après, 2021 et +... Comment vont être traités nos projets par les pouvoirs publics face à cette crise économique ? Certains lieux ont déjà reçu des informations de gels d'investissement par exemple pour 2021 !

1h55'08 : Ludo – Café Charbon >

Merci à tous, et si comme je l'exprimais en intro, une décision commune sur la question des concerts debout nous permet de reprendre la main et porter nos besoins et revendications spécifiques, c'est déjà une grande étape de franchise pour proposer un cadre...merci à toutes et à tous. À bientôt.